

Au service de l'histoire régionale, *Provence historique* et la Fédération historique de Provence

« Revues et sociétés savantes » : j'aborderai ce thème en parlant d'une association, la Fédération historique de Provence, dans le fonctionnement de laquelle j'ai été fortement impliqué pendant treize ans en qualité de secrétaire général, et de la revue qu'elle édite, intitulée *Provence historique*. Ma contribution tiendra pour une bonne part du témoignage ou de la relation d'expérience, plus que d'une recherche historique proprement dite, que rendrait difficile l'absence d'un fonds documentaire organisé et accessible. J'espère que cette incursion dans une région très différente, mais pourtant voisine et fortement liée à la Corse, permettra des comparaisons instructives.

Fédération historique...

L'article I des statuts adoptés lors de l'assemblée constitutive tenue à Marseille le 11 février 1950 porte qu'« il est créé entre les sociétés savantes de Provence et les personnes s'intéressant à l'histoire régionale une association, qui prend le nom de “ Fédération historique de Provence ” » ; l'article II précise que « le but de la Fédération est de créer un lien entre tous ceux qui s'intéressent au passé de la Provence, en particulier par la publication d'une revue d'érudition, consacrée à l'histoire régionale¹ ». Par ces articles et par sa dénomination la Fédération historique de Provence entre dans une catégorie, celle des fédérations historiques régionales, qui existent aujourd'hui en France au nombre d'une douzaine, et tendent à regrouper dans une large région, dotée le plus souvent d'une identité historique forte, sans spécialisation exclusive, l'ensemble des sociétés s'intéressant à l'histoire régionale sous toutes ses formes².

La première en date des fédérations de ce type semble avoir été la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, créée en 1927 à l'initiative d'Augustin Fliche, professeur à la faculté des lettres de Montpellier. Au même moment se mettait en place le Comité français des sciences historiques, faisant suite à la fondation, l'année précédente, du Comité international des sciences historiques. Alors que ces deux organismes ne regroupaient en principe que des spécialistes de l'histoire (enseignants et chercheurs), le comité français a commencé par préconiser un regroupement des historiens universitaires et des sociétés savantes au sein de fédérations historiques devant être constituées dans chaque ressort académique, autour des seize universités existant alors en France. Malgré l'exemple de la fédération languedocienne (qui regroupait les cinq départements de l'académie de Montpellier), cet appel ne paraît pas avoir eu de succès immédiat, peut-être par crainte d'une mainmise des universités sur les sociétés savantes, mais aussi parce que les circonscriptions

¹ *Provence historique*, t. I, fasc. 1, 1950, p. 8. Bien que le procès verbal (*ibid.*, p. 3-7) parle seulement des « Bouches-du-Rhône », la localisation à Marseille de l'assemblée constitutive ne fait pas de doute.

² Les données ici présentées sont tirées de l'« Annuaire des sociétés savantes » du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), site cths.fr. Le nombre d'une douzaine ne retient pas les fédérations historiques départementales (moins nombreuses) ou spécialisées (notamment en archéologie), ni plusieurs sociétés régionales ne s'intitulant pas fédérations. Il inclut en revanche les fédérations régionales « de sociétés savantes », dans lesquelles la part de l'histoire est très généralement prépondérante.

académiques étaient loin de coïncider partout avec les provinces historiques³. L'idée régionale n'a pas toutefois été abandonnée, puisque l'on voit apparaître, dans les années qui suivent, la Fédération des sociétés savantes du Centre de la France (à Clermont-Ferrand, en 1934), celle de Languedoc-Pyrénées-Gascogne (à Toulouse, en 1942), puis six nouvelles fédérations⁴, une chaque année, de 1947 à 1952. La création en 1950 de la fédération provençale participe donc à un mouvement d'ensemble.

On doit noter cependant que deux seulement de ces nouvelles fédérations (Sud-Ouest, Provence) adoptent la dénomination de « fédération historique » ; les six autres s'intitulent « fédérations de sociétés », ce qui est le signe d'une distance certaine par rapport au modèle montpelliérain initial⁵. Quant à la coïncidence avec la circonscription académique, si elle est respectée dans le Sud-Ouest, il n'en va pas exactement de même en Provence, où la fédération aurait dû étendre son champ d'action à... la Corse, qui faisait encore partie de l'académie d'Aix-Marseille⁶ ! La proximité avec la Fédération du Languedoc méditerranéen et du Roussillon a pourtant été bien marquée, puisque le fondateur de celle-ci, le professeur Fliche⁷, est venu à Marseille présider l'assemblée constitutive du 11 février 1950. Il répondait très probablement à une invitation de son collègue aixois, le professeur Jean-Rémy Palanque⁸, qui avait commencé sa carrière universitaire auprès de lui à Montpellier et a été porté le même jour à la présidence de la nouvelle fédération.

En dépit de cette proximité certaine, la Fédération historique de Provence a présenté dès le départ un trait tout à fait original : l'article II de ses statuts prévoyait, comme nous avons dit, « la publication d'une revue d'érudition consacrée à l'histoire régionale ». Elle se distinguait ainsi de toutes les fédérations analogues, dont aucune n'a jamais pris en charge l'édition d'une revue trimestrielle. La raison en est que la création de la fédération provençale, loin de répondre à un mot d'ordre extérieur, a d'abord constitué la solution d'un problème strictement local... et marseillais !

Fédération et sociétés

« Pour unir les efforts jusque là dispersés et parfois opposés des diverses sociétés savantes du département [des Bouches-du-Rhône] et de la région, un groupe d'amateurs créa, au lendemain de la dernière guerre, la Fédération historique de Provence⁹... » Ce témoignage d'une personne proche des fondateurs évoque à mots couverts l'antagonisme qui a longtemps existé entre deux sociétés savantes marseillaises. La première avait été fondée en 1827 sous le nom de « Société royale de statistique de Marseille », afin d'accompagner et de prolonger la publication de la *Statistique du département des Bouches-du-Rhône* mise en chantier par le

³ Voir par exemple, sur le site academiesavoie.org, un très éloquent projet de réponse à l'université de Grenoble, proposé en 1929 par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie.

⁴ Sud-Ouest, Bretagne, Paris et Île-de-France, Provence, Franche-Comté, Alsace. Plus tard naîtront les fédérations du Nord de la France (1960), de Normandie (1965) et la Fédération des associations et groupes d'études de Corse (FAGEC) (1970).

⁵ La Fédération des sociétés académiques et savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne attendra 1999 pour prendre le nom de Fédération historique de Midi-Pyrénées.

⁶ La Fédération a limité son champ d'action aux départements anciennement provençaux (Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse). Elle a attendu 1959 pour nouer des relations avec les Hautes-Alpes, originellement dauphinoises, qui ne faisaient pas encore partie de l'académie d'Aix-Marseille et de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

⁷ Sur Augustin Fliche (1884-1951), cf. J.-R. Palanque, « Notice sur la vie et les travaux de M. Augustin Fliche... », dans *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions...*, année 1974, vol. 118, n° 2, p. 239-249.

⁸ Sur J.-R. Palanque (1898-1988), cf. *ibid.*, année 1988, vol. 132, n° 2, p. 428-431, et *Provence historique*, t. 38, fasc. 154, 1988, p. 469-473.

⁹ M. Villard, dans *Provence historique*, t. XXIII, fasc. 93-94 (Mélanges Édouard Baratier), 1973, p. 6.

préfet Villeneuve. D'abord vouée à la statistique générale, elle avait fini par se cantonner à l'historiographie. Un désir de renouvellement se faisant jour, elle avait fusionné en 1921 avec la Société d'archéologie de Provence, fondée en 1904, et pris le nom de Société de statistique, d'histoire et d'archéologie de Marseille et de Provence, en même temps qu'elle commençait à publier la revue *Provincia*, se substituant à son ancien *Répertoire des travaux*... Cette transformation ne suffit pas toutefois à apaiser les tensions : « Des rivalités de personnes provoquent le départ de 14 dissidents qui fondent le 1^{er} juillet 1923 l'Institut historique de Provence. » Mais « les antagonismes restent virulents et les deux sociétés publient séparément leurs mémoires » ; le centenaire de la Société de statistique, en 1927, « ravive les passions et sert de prétexte à des duels littéraires sans merci¹⁰ ». Cependant, un quart de siècle plus tard, les motifs de la scission avaient perdu de leur acuité, tandis que, dans le contexte de l'après-guerre, pour des raisons notamment financières, la publication de deux revues proches et concurrentes ne semblait plus du tout pertinente. C'est le désir de remédier à cette situation qui a suscité la création de la Fédération historique de Provence¹¹.

L'assemblée constitutive du 11 février 1950 a réuni une trentaine de participants, venant pour moitié de Marseille, mais aussi du reste des Bouches-du-Rhône et des quatre autres départements provençaux¹². Les spécialistes ou professionnels de l'histoire y étaient en bon nombre : deux professeurs et un chargé de cours de la faculté d'Aix-en-Provence, quatre conservateurs de musée ou responsables d'antiquités, quatre professeurs de lycée, neuf archivistes... Les participants se réclamant seulement de leur affiliation à une société savante ne dépassaient pas le nombre de huit. Les sociétés étaient pourtant bien concernées. Le principal débat a porté sur le point de savoir quelle serait leur place dans la revue de la Fédération. Il est admis dès le départ que les deux sociétés marseillaises cesseront leurs publications propres et entreront dans la Fédération avec tous leurs membres, qui seront systématiquement abonnés à la nouvelle revue régionale, mais d'autres sociétés pourront y entrer sans remplir une telle condition. L'article III des statuts prévoit donc trois catégories de membres :

- sont membres titulaires les sociétés dont tous les membres sont abonnés, au nombre d'au moins cinquante ;
- sont membres adhérents les sociétés comptant au moins vingt abonnés ;
- sont membres correspondants les autres sociétés et les particuliers souscrivant au moins un abonnement.

Les articles suivants manifestent l'intention de faire leur place aux sociétés. L'assemblée générale annuelle « se composera des délégués mandatés à cet effet par les Sociétés fédérées et des adhérents individuels », et « les mandats seront égaux au nombre des abonnements souscrits par chaque société titulaire ou adhérente ». Élu pour trois ans par l'assemblée générale, le bureau de la Fédération comprendra, outre le président, le trésorier et le secrétaire général, plusieurs vice-présidents, qui (sans que ce soit formulé explicitement) représenteront les sociétés. Quant au comité de publication de la revue, désigné par le bureau, il sera « composé de 5 à 10 membres appartenant à différentes sociétés titulaires ou adhérentes. » Ce système apparemment équilibré (même s'il risquait de conduire à une prépondérance marquée des deux sociétés marseillaises) n'a pas été remis en cause pendant plusieurs décennies, mais il n'a fonctionné qu'en apparence. La procédure de représentation des sociétés à l'assemblée générale par des délégués pourvus de mandats à raison du nombre de leurs abonnés n'a jamais été formalisée. À de rares exceptions près, les assemblées générales

¹⁰ R. Rispe, préface du recueil *Aspects de la Provence*, Marseille, 1983.

¹¹ L'élément déclenchant a pu être le décès, en 1949, de l'érudit Eugène Duprat, qui avait été le promoteur de la scission de 1923.

¹² Voir le procès-verbal publié dans *Provence historique*, t. I, fasc. 1, 1950, p. 3-7, suivi des statuts, p. 8-9. La convocation émanait d'un « bureau provisoire » dont la composition n'est pas précisée.

se sont tenues (et continuent de se tenir) à l'occasion des congrès ou journées d'étude que la Fédération organise chaque année dans une ville de la région, presque toujours hors de Marseille (ce qui n'empêche pas que les Marseillais y soient généralement les plus nombreux). Les participants ne sont jamais invités à se prononcer en fonction de leur affiliation, et il n'a jamais été question de faire voter les sociétés en tant que telles. Les personnes présentes (pourvu qu'elles soient abonnées à *Provence historique*) sont toutes considérées comme également membres de la Fédération, et rien n'est prévu pour l'expression propre des sociétés. Pour comprendre cet état de fait et expliquer son long maintien, il faut considérer la situation résultant pour les sociétés de la création de la Fédération, et d'abord pour les deux sociétés marseillaises¹³.

Le lent effacement des sociétés « marseillaises »

Avec, chacun, quelques centaines de membres, tous abonnés à *Provence historique* (puisqu'elles sont *titulaires*), la Société de statistique et l'Institut historique de Provence ont eu pendant près d'un demi-siècle un poids prépondérant dans la Fédération, mais il leur a été difficile d'affirmer leur personnalité, ne serait-ce que l'une par rapport à l'autre. Elles ne doivent plus en effet publier de revue propre. Leur principale activité consiste alors dans la tenue de conférences mensuelles, qu'elles organisent en alternance, dans le même lieu prestigieux qu'est le palais de la Bourse de Marseille, attirant longtemps un assez large public. Pour annoncer ces conférences, elles font paraître en alternance des bulletins de liaison reprenant le titre de leurs anciennes revues¹⁴, que chacune envoie aux membres de l'autre en même temps qu'aux siens. Même si elles ont eu aussi des activités propres¹⁵, on peut presque parler à leur sujet de sociétés jumelles, voire « siamoises » !

Entre ces deux sociétés et la Fédération, on remarque aussi une grande interpénétration. Les cumuls de responsabilités sont parfaitement admis : de 1950 à sa mort, en 1972, Édouard Baratier est à la fois secrétaire général de la Fédération et secrétaire de la « Statistique » ; le professeur Pierre Guiral, de 1974 à 1987, préside à la fois la Fédération et l'Institut historique de Provence. En 1985 il apparaît nécessaire de modifier les statuts de la Fédération en sorte que les présidents des sociétés titulaires deviennent membres de droit du bureau. Mais l'interpénétration concerne encore plus le fonctionnement. Jusqu'à une date tardive les abonnements à *Provence historique* tiennent lieu de cotisations, les deux sociétés retenant un pourcentage de ceux qu'elles reversent à la Fédération. La difficulté de gérer les abonnements susceptibles de transiter par les sociétés adhérentes ou correspondantes a fait de bonne heure adopter en règle que tous les abonnements passeraient par les deux sociétés titulaires. Il y a eu toutefois des exceptions. Une Société aixoise d'études historiques, créée en 1969, a collecté et reversé un nombre modeste d'abonnements jusqu'à sa dissolution en 1994. Par ailleurs, il n'était pas évident de renvoyer systématiquement vers des sociétés qu'elles ne connaissaient en rien des personnes intéressées par la revue et désireuses de s'abonner, résidant hors de Provence ou à l'étranger, qui s'étonnaient parfois d'être régulièrement convoquées ensuite à des manifestations se déroulant à cent lieues de chez elles. Beaucoup de ces abonnements, de

¹³ Nous réservons ci-dessous l'appellation de « marseillaises » aux deux sociétés *titulaires*, mais cela n'empêche pas que d'autres sociétés ou associations de Marseille ont aussi été membres de la Fédération.

¹⁴ *Provincia* et *Mémoires de l'Institut historique de Provence*. Par l'édition de ces bulletins, consistant presque toujours en un simple feuillet, les deux sociétés se réservent aussi l'usage de leurs titres.

¹⁵ La « Statistique » a organisé des excursions à thème historique ou monumental (au moins jusqu'en 1972, date du décès d'Édouard Baratier), distribué des prix, et publié en 1983 un volume de conférences prononcées à l'occasion du cinquième centenaire du rattachement de la Provence à la France. Quant à l'Institut historique de Provence, il a réussi à faire paraître, de 1973 à 1981, une belle série de travaux universitaires ou érudits (sept titres au total).

même que la plupart de ceux qui étaient souscrits par l'intermédiaire d'agences spécialisées, ont commencé à être gérés directement par le secrétariat de la Fédération. À la fin des années 1980, le resserrement des procédures de demande de subventions a rendu délicat le maintien d'un système devenu inadéquat et trop complexe, en sorte que le renvoi aux sociétés marseillaises a fini par être limité en pratique aux nouveaux abonnés résidant dans l'arrondissement de Marseille. Il en est résulté pour celles-ci un effritement du nombre de leurs membres et une baisse de leurs ressources.

Vers la même époque, le changement de lieu des conférences mensuelles, les transformations de la vie urbaine, le passage d'une génération à une autre entraînent une forte diminution du public des conférences. Les candidats aux responsabilités se raréfient. En 1993, les deux sociétés prennent la décision de fusionner¹⁶ ; le président de l'Institut historique de Provence devient président de ce qu'on appelle parfois inexactement « les sociétés réunies ». Dans la pratique, les membres de l'Institut historique deviennent membres de la Société de statistique, qui demeure telle quelle afin de conserver le caractère d'utilité publique qui lui a été reconnu en... 1831 ! Mais le poids de cette société titulaire désormais unique risque d'être perçu comme excessif... Des tensions inhabituelles se font jour. En 1998 un nouveau président de la Fédération tente de surmonter cette difficulté (et quelques autres) en faisant non sans peine adopter de nouveaux statuts, mais le résultat final n'est pas celui que l'on prévoyait, car la Société de statistique décide bientôt sa dissolution. Les abonnements qu'elle collectait seront désormais gérés directement par la Fédération. Il n'y a plus de société titulaire. La Fédération est alors amenée à se poser des questions sur sa fonction fédératrice...

La difficile « fédération » des sociétés locales

De par sa dénomination et ses statuts, la Fédération se devait de s'intéresser à l'ensemble des sociétés historiques de l'espace provençal. Jusqu'en 1972 (tant qu'Édouard Baratier a eu la responsabilité du périodique) une liste des sociétés affiliées à la Fédération a figuré en page intérieure de la couverture de *Provence historique*. En 1966, par exemple, cette liste comprenait, outre les deux titulaires, 6 sociétés adhérentes¹⁷ et 22 correspondantes¹⁸ ; elle a comporté plus tard jusqu'à 33 noms. Aucune de ces sociétés extérieures n'est devenue titulaire, ce qui aurait impliqué d'abonner systématiquement tous ses membres à *Provence historique*. Une seule, l'Académie de Vaucluse, établie à Avignon, qui a toujours eu un nombre de membres relativement élevé, en a peut-être caressé un moment le projet. Selon un avertissement figurant en tête des premiers numéros de *Provence historique*, les *Mémoires de l'Académie de Vaucluse* interrompaient leur publication, tout comme les périodiques des sociétés marseillaises, pour céder la place à la nouvelle revue régionale. En pratique, la revue vauclusienne a revêtu, pendant quelques années, la forme de numéros spéciaux de *Provence historique*, bénéficiant d'un tirage augmenté, que l'Académie et la Fédération diffusaient chacune auprès de son propre public. Le titre ne s'est pas effacé et a repris bientôt sa complète indépendance.

Jusqu'en 1972 encore, *Provence historique* a comporté une chronique régulière rassemblant des informations relatives aux sociétés. Mais ce sont surtout les congrès annuels de la Fédération qui ont constitué la principale occasion de rencontre entre l'une et les autres, et spécialement entre les Marseillais et les « locaux ». Organisés généralement avec le concours d'une société locale, le plus souvent dans une ville moyenne ou petite, ces congrès ont

¹⁶ Cf. *Provence historique*, t. 43, fasc. 174, 1993, p. 463.

¹⁷ Académie Nissarda, Académie de Moustiers, Académie de Vaucluse, Comité du Vieux-Marseille, Institut des fouilles des Alpes-Maritimes, Société scientifique et littéraire de Cannes.

¹⁸ Sont représentés les départements suivants : Bouches-du-Rhône (7), Var (7), Basses-Alpes (3), Alpes-Maritimes (3), Hautes-Alpes (1), Drôme (1).

souvent permis de faire se croiser la diversité et la particularité de l'histoire locale et le regard plus étendu de l'histoire régionale¹⁹. Les communications présentées sont pour la plupart publiées dans des livraisons ultérieures de *Provence historique*, parfois en numéros spéciaux, sans que ce soit systématique. Toutefois, le temps passant, la formule a tendu à devenir moins attractive, les thèmes proposés ne suscitant que peu de communications et les affluences étant parfois décevantes. Un risque d'éloignement voire de séparation d'avec les sociétés locales a commencé à se faire ressentir.

Pour tenter de conjurer ce risque, et remédier autant que possible à un fléchissement du nombre des abonnés, le président nouvellement élu F.-X. Emmanuelli a proposé, au congrès de Riez de 1997 (et l'année suivante à Marseille), des enquêtes collectives portant sur les prénoms, sur les migrations et sur les statuts municipaux anciens, susceptibles de revivifier le lien voulu par les fondateurs de la Fédération entre « tous ceux qui s'intéressent au passé de la Provence ». Même si c'était sans exclusive, cet appel visait principalement les sociétés locales, mais les réactions tardent à se manifester²⁰. Au printemps 2003 un questionnaire est envoyé à tous les abonnés individuels de *Provence historique* (à l'exclusion des sociétés et organismes). Les personnes ayant répondu appartiennent ou sont liées à plus de soixante associations locales, mais celles-ci n'ont pratiquement aucun lien avec la Fédération.

F.-X. Emmanuelli en rend compte dans une chronique au ton quelque peu désenchanté qu'il intitule : « La Fédération historique de Provence a-t-elle encore un avenir²¹ ? » Son successeur, Mme Arlette Playoust, décide de faire un pas supplémentaire vers les sociétés extérieures, en organisant des rencontres interdépartementales. Celles-ci ont lieu en juin 2004 près de Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes) et en juin 2005 à Draguignan (Alpes-Maritimes et Var) puis à Aix (Bouches-du-Rhône et Vaucluse), et réunissent des responsables de la Fédération, des archives départementales et d'une trentaine de sociétés ou associations. Ces réunions ont été des moments appréciés d'échanges et d'information mutuelle, mais la trop grande diversité des structures, des moyens et des buts ne leur a pas permis d'avoir des suites pratiques ou institutionnelles, et elles ne se sont pas renouvelées depuis.

Le maigre bilan de ces tentatives montre avec évidence que la Fédération ne repose pas sur les sociétés quelles qu'elles soient. Les nouveaux statuts adoptés en 1998 avaient déjà anticipé cette conclusion, puisqu'ils instituaient un conseil d'administration où trois sièges au plus sur quinze étaient réservés expressément aux « sociétés et associations adhérentes²² ». En revanche les « membres des professions du patrimoine » et les universitaires se voyaient réserver respectivement jusqu'à trois et quatre sièges au plus. Pour apprécier ces nouvelles dispositions, il convient d'examiner les rapports que la Fédération a entretenus depuis l'origine avec l'université ainsi qu'avec ce qu'on n'appelait pas encore les « professions du patrimoine », et particulièrement avec les archives.

L'université, les archives, l'histoire régionale

L'assemblée constitutive du 11 février 1950 ne comptait que trois représentants de l'enseignement supérieur, mais ceux-ci constituaient l'ensemble du corps professoral de la section d'histoire de la faculté des lettres d'Aix, la seule existant alors dans toute la

¹⁹ Cf. P. Santoni, « De 1951 à 1987, trente-six congrès de la Fédération historique de Provence », dans *Provence historique*, t. 38, fasc. 153, 1988, p. 335-349.

²⁰ Cf. *Provence historique*, t. 48, fasc. 194, 1998, p. 507-509 ; t. 56, fasc. 223, 2006, p. 104-105.

²¹ Dans *Provence historique*, t. 54, fasc. 216, 2004, p. 252-263. L'auteur a tenté d'ouvrir de nouvelles perspectives dans une seconde chronique de même titre, *ibid.*, t. 57, fasc. 228, 2007, p. 207-219.

²² Cf. *Provence historique*, t. 48, supplément final du fasc. 192, 1988.

Provence²³. Le plus en vue des trois était le professeur Jean-Rémy Palanque, historien de l'Antiquité tardive, dont le nom a été cité plus haut, qui avait pris part à l'élaboration du projet de création de la Fédération historique de Provence. Ses avis firent autorité dans les discussions de l'assemblée à la fin de laquelle il fut élu président de la nouvelle fédération. Il allait conserver cette charge après son départ à la retraite, jusqu'en 1974, étant devenu dans l'intervalle doyen de la faculté des lettres et membre de l'Académie des Inscriptions. Le groupe professionnel le plus important dans la même assemblée était celui des archivistes, au nombre de neuf, venus de tous les départements de la région, sauf les Alpes-Maritimes²⁴. Tous sauf un étaient chartistes, et il y avait encore un neuvième chartiste, Fernand Benoît, conservateur du musée Borély de Marseille, directeur des antiquités régionales, chargé par ailleurs d'un cours d'histoire de la Provence à la faculté d'Aix²⁵, plus tard membre de l'Académie des Inscriptions. Étant souvent les principaux soutiens et animateurs des sociétés savantes, les archivistes se sont particulièrement impliqués dans le projet de fédération. L'un d'eux, Édouard Baratier, archiviste adjoint des Bouches-du-Rhône, devient secrétaire général de la Fédération, chargé également de l'administration de *Provence historique* ; il le restera jusqu'à son décès en 1972. Après lui, les mêmes charges ont toujours été confiées à un conservateur des Archives départementales des Bouches-du-Rhône²⁶, où le siège social de la Fédération, son secrétariat et celui de la revue sont demeurés sans discontinuer. Quant au comité de publication de *Provence historique*, il a compris à l'origine neuf membres, dont huit chartistes, et sept archivistes ! Joseph Billioud, archiviste de la ville de Marseille, est le responsable de la rédaction jusqu'à son décès en 1963.

Les historiens universitaires sont au départ très peu nombreux, mais la situation évolue rapidement. Dès 1951, l'histoire du Moyen Âge est prise en charge à Aix par Georges Duby, qui y restera jusqu'en 1970 et laissera une forte empreinte, tout comme Maurice Agulhon, en poste à Aix de 1957 à 1972, dont les travaux remarquables et approfondis ouvrent à un nouveau regard sur l'histoire contemporaine de la Provence ; l'un et l'autre font partie du comité de publication de *Provence historique*, et donnent à la revue (surtout le second) plusieurs articles et comptes rendus. On est alors au début d'une période particulièrement faste pour la discipline historique, et spécialement pour l'histoire régionale. L'essor de l'histoire économique et sociale, dans la lignée de l'école des *Annales*, entraîne une fréquentation accrue des archives, où s'élaborent de grandes thèses, souvent à caractère régional, dans lesquelles les fonds anciens trouvent la meilleure des mises en valeur.

La Provence participe à cet essor de diverses manières, et le secrétaire général de la Fédération Édouard Baratier est sans doute la figure emblématique de cette participation. Sorti de l'École des chartes en 1945, il devient en 1947 archiviste adjoint des Bouches-du-Rhône, accepte bientôt le secrétariat de la Société de statistique, et celui de la Fédération en 1950. Il collabore déjà à une grande *Histoire du commerce de Marseille* ; chargé de la période 1291-1423, il renouvelle complètement le sujet en exploitant les registres notariaux anciens, restés quasiment inexplorés dans les archives. En 1959, Georges Duby lui confie le cours d'histoire médiévale de la Provence à la faculté d'Aix. Il publie des ouvrages pionniers portant sur la démographie provençale ancienne et sur les enquêtes administratives de Charles d'Anjou en

²³ Cf. R. Bertrand, « Les lieux et les temps de l'histoire provençale », dans *Provence historique*, t. 61, fasc. 245, 2011, p. 365.

²⁴ Archives départementales des Bouches-du-Rhône (3), des Basses-Alpes, de Vaucluse ; archives communales et services historiques de la chambre de commerce de Marseille ; archives de la Marine à Toulon et (à défaut des Alpes-Maritimes !) archives de la principauté de Monaco.

²⁵ Cf. R. Bertrand, « Un siècle d'enseignement d'histoire de la Provence dans les universités d'Aix-Marseille », dans *Provence historique*, t. 49, fasc. 195-196, 1999, p. 105-114.

²⁶ Mme Madeleine Villard (1972-1984), Pierre Santoni (1984-1997), Claude Herrera (depuis 1997).

Provence²⁷. À partir de 1963, après le décès de Joseph Billioud, sans en être officiellement le directeur, il est le principal responsable de la rédaction de *Provence historique*. Il continue cependant à gérer l'administration de la revue et à organiser chaque année le congrès de la Fédération historique de Provence, parfois en commun avec la fédération languedocienne voisine, par trois fois, ou avec l'Institut d'études ligures et une participation italienne, par deux fois²⁸. La période se caractérise encore par de grandes entreprises éditoriales collectives destinées à un large public éclairé, tout en restant de niveau scientifique. Après avoir collaboré à une histoire du diocèse de Marseille dirigée par le doyen Palanque, Édouard Baratier participe à la direction de l'*Atlas historique de Provence*²⁹, à côté notamment de Georges Duby, puis il assume la direction de l'*Histoire de la Provence*³⁰, réunissant les meilleurs spécialistes et à laquelle il contribue lui-même largement, qui inaugure presque la grande collection de Privat « Univers de la France ». En 1970, en même temps qu'il publie, dans la même collection, les *Documents de l'histoire de la Provence*, il passe le doctorat ès-lettres à la Sorbonne et donne une série de cours à l'université de Sao Paulo. Il prépare bientôt, selon la même formule, une *Histoire de Marseille*, qui ne paraîtra qu'après son décès. Sa brusque disparition, après une maladie foudroyante, en 1972, laisse un grand vide. À cette époque l'université d'Aix-Marseille a été fragmentée en trois universités, une université a été créée à Nice, et des centres universitaires à Toulon et Avignon. La section d'histoire de l'ancienne faculté des lettres d'Aix est devenue département d'histoire de l'Université de Provence (Aix-Marseille I). En 1973 Paul-Albert Février, professeur d'histoire romaine à Aix (où il a succédé à Jean-Rémy Palanque), archéologue et chartiste, prend la succession d'Édouard Baratier à la tête de *Provence historique*, en tant que directeur de la revue. Il s'efforce de l'ouvrir davantage à des disciplines connexes (notamment l'histoire de l'art) et à l'époque contemporaine, mais, surchargé d'occupations, il se fait seconder puis remplacer par son collègue médiéviste Noël Coulet, qui prend officiellement la direction de la revue en 1981 et continue à l'exercer en 2011. Celui-ci, ancien étudiant de Georges Duby, s'attache à en « faire vivre l'héritage » sur tous les fronts de la recherche, en soutenant notamment les travaux d'un certain nombre d'universitaires étrangers, surtout canadiens, portant sur de multiples aspects de l'histoire de la Provence, spécialement au Moyen Âge, accueillant fréquemment leurs contributions dans *Provence historique*³¹. L'histoire provençale et la revue qui lui est spécialement dédiée présentent ainsi depuis déjà quelques décennies un caractère international. Ce signe favorable n'est pas cependant sans fragilité³² et n'empêche pas qu'elles ne soient l'une et l'autre confrontées à de sérieux problèmes.

Dans la crise de l'histoire

La décennie 1980 a vu la fin de ce que l'historien Régis Bertrand a appelé « les “Trente Glorieuses” de l'histoire régionale française ». L'histoire, dit-on, « est entrée en crise ». Parmi

²⁷ *La démographie provençale du XIII^e au XVI^e siècle...*, Paris, 1961 (couronné par l'Académie française) ; *Enquêtes sur les droits et revenus de Charles I^{er} d'Anjou en Provence...*, Paris, 1969.

²⁸ Les actes des congrès Provence-Ligurie, tenus à Vintimille et Bordighera (1964), puis à Grasse (1968) ont été publiés en deux volumes parus en 1966 et 1971. Cf. P. Santoni, art. cité, dans *Provence historique*, t. 38, fasc. 153, 1988, p. 347.

²⁹ *Atlas historique de Provence, Comtat Venaissin, principauté d'Orange, comté de Nice, principauté de Monaco*, sous la direction d'Édouard Baratier, G. Duby, E. Hildesheimer, Paris, 1969, 2 vol.

³⁰ Éditions Privat, Toulouse, 1969.

³¹ Noël Coulet a lui-même tracé un rapide bilan de l'apport de la revue, sous le titre : « Une revue, *Provence historique* », dans *Provence historique*, t. 61, fasc. 245, 2011, p. 383-390.

³² Noël Coulet a noté un récent tarissement des apports extérieurs et exprime « une réelle inquiétude » (*ibid.*, p. 390).

bien des diagnostics, on peut voir dans cette situation nouvelle un effet du reflux de l'histoire économique et sociale, qui avait longtemps constitué, pour des recherches diverses et multiples, un milieu unificateur doté du prestige de la science. Face à cette déficience d'un modèle scientifique, deux réactions sont possibles. Soit une recherche de scientificité accrue, avec « une histoire réflexive, usant de concepts et construisant des modèles », dont les conclusions doivent être généralisables, histoire universitaire portée vers l'universel, tendant à devenir affaire de « laboratoire », propre à décourager les non-spécialistes³³. Soit un reflux vers le patrimonial et le local, tendance de multiples sociétés ou associations regroupant surtout des amateurs ; tendance poussée jusqu'au rêve d'histoire quasi-individuelle, avec la recherche généalogique. Le cadre régional n'est plus alors le lieu naturel de confluence qu'il a pu être en d'autres temps entre amateurs d'histoire, archivistes et chercheurs spécialistes. Pour ce qui est des archives, il y a eu aussi le tournant capital de la décentralisation, organisée par les lois Defferre dans les années 1980. Les archives départementales ont cessé de relever de chaque préfecture pour dépendre désormais du conseil général. Les Archives des Bouches-du-Rhône ont cessé de s'intituler « Archives de la région de Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône », comme portait naguère leur papier à en-tête. Cependant, les conservateurs d'archives sont devenus « conservateurs du patrimoine » ; la référence à leur statut de « personnel scientifique », naguère invoquée jusqu'à l'excès, a disparu du discours professionnel. Les services d'archives ne sont plus, pour ainsi dire, considérés comme des établissements scientifiques, mais plutôt comme des instruments de mise en valeur territoriale. En même temps les archivistes voyaient s'alourdir notablement leurs charges administratives. Dans la région qui nous intéresse, leurs contributions à *Provence historique* sont devenues rarissimes³⁴.

L'enseignement supérieur, dans la région provençale, s'est rapproché lui aussi du modèle départemental, avec la présence d'universités dans quatre départements sur six³⁵. Il en est résulté pour la Fédération une plus difficile prise en compte de l'ensemble de la Provence, qui se traduit dans *Provence historique* par une prédominance accrue du nombre des études concernant les Bouches-du-Rhône ou la Provence occidentale, au détriment des départements alpins³⁶. Cependant, comme ailleurs en France, l'accroissement du nombre des étudiants, l'alourdissement des charges d'administration dissuadent bien des historiens universitaires de s'engager dans des sociétés ou associations. La scientificité accrue de la pratique historique (même si elle n'est pas exclusive de corrections ou de compensations en interne³⁷) concourt au même résultat. La Fédération historique de Provence a toujours été trop liée à l'université pour ne pas ressentir le contrecoup d'une telle évolution, jusqu'à voir poindre un risque de divorce, dont on peut voir un indicateur remarquable dans la difficulté qu'elle a éprouvée à plusieurs reprises pour se trouver un président.

Jusqu'en 1985, en effet, la présidence des professeurs Palanque et Guiral peut être vue comme une sorte de magistère moral d'un historien accompli, d'abord au faite de sa carrière, puis dans les premières années de sa retraite. En 1985, un premier historien pressenti pour

³³ Cf. R. Bertrand, « Les lieux et les temps... », art. cité, p. 371, 377, 378.

³⁴ Si l'on excepte la génération des fondateurs, encore représentée récemment par Mme Madeleine Villard, directrice honoraire des Archives des Bouches-du-Rhône..., exception qui confirme la règle !

³⁵ Les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes restent seules sans université. Par décret du 24 août 2011, les universités d'Aix-Marseille I, II et III, ont été réunies en une seule université d'Aix-Marseille.

³⁶ Ce déséquilibre interne à la région s'explique aussi par le fait qu'un bon nombre des travaux historiques des chercheurs et étudiants de l'université de Nice sont publiés dans la revue *Recherches régionales* (éditée depuis 1967 par les Archives départementales des Alpes-Maritimes), laquelle, en dépit de son titre, ne couvre pas la Provence dans son ensemble, mais bien la région de Nice et les Alpes-Maritimes.

³⁷ Par exemple : micro-histoire, intimité, attention portée à des « victimes », dénonciations ou incrimination de dominants ou de persécuteurs...

succéder au professeur Guiral décline l'invitation, s'appêtant à accéder à la vice-présidence de l'Université de Provence. Le professeur Philippe Joutard se laisse convaincre d'accepter, mais il faut constater que ses travaux ont toujours porté moins sur la Provence que sur les régions voisines et que, tel saint Ambroise élu évêque avant d'être baptisé, il a accédé à la présidence avant d'avoir adhéré à la Fédération ; il abandonne la fonction en 1991, ayant quitté la région pour devenir recteur de Besançon. Son successeur, Régis Bertrand, maître de conférence et chargé du cours d'histoire moderne de la Provence à l'université, déjà trésorier de la Fédération, est élu président avant d'avoir soutenu sa thèse d'état et d'obtenir bientôt le grade de professeur ; il ne reste en fonction que six ans. F.-X. Emmanuelli, qui lui succède en 1997, n'appartient plus (pour la première fois) à l'université de Provence (où il avait cependant commencé sa carrière universitaire), mais à celle de Montpellier, et reste en fonction sept ans. En 2004 la Fédération innove derechef en ne portant plus à sa tête un professeur d'université, mais la directrice honoraire des Archives des Bouches-du-Rhône, Mme Arlette Playoust, qui exerce la présidence pendant trois ans. Son successeur, en 2007, n'appartient ni à l'enseignement supérieur, ni à une profession liée à la discipline historique ; il est en effet docteur en médecine, membre de l'Académie du Var, auteur de solides études sur l'histoire de la marine marchande. Vu de l'extérieur, on pouvait craindre que cette élection ne marque un désengagement de plus en plus prononcé de l'université vis-à-vis de la Fédération, mais il n'en a rien été : le docteur Bois avait seulement accepté d'assurer un intérim d'un an, et c'est le professeur Gilbert Buti, de l'université dite aujourd'hui d'Aix-Marseille, qui exerce depuis 2008 la présidence de la Fédération.

Le retour à la présidence d'un professeur du département d'histoire de l'université aixoise réactualise un choix opéré dès la création de la Fédération, et écarte une menace qui aurait pu signer sa fin. Si la Fédération n'est plus aujourd'hui, pour l'essentiel, que le support de la publication de *Provence historique*, elle ne pourrait durer longtemps sans le soutien de l'institution dont les contributions emplissent le plus grand nombre des pages de la revue. Même s'il pourrait paraître plus facile de publier une revue purement universitaire, comme il en existe beaucoup, la Fédération et *Provence historique* restent le signe d'une histoire régionale ouverte aux non spécialistes. Pourvu qu'elle puisse resserrer et formaliser ses liens avec le monde universitaire, et s'adapte sans tarder à l'Internet (où elle reste à ce jour invisible), la Fédération, avec *Provence historique*, peut espérer raisonnablement, comme y invitait en 2005 la présidente Arlette Playoust, être en mesure de jouer encore à l'avenir « le rôle d'interface entre universitaires, archivistes et sociétés savantes », pour le plus grand avantage de l'histoire provençale.